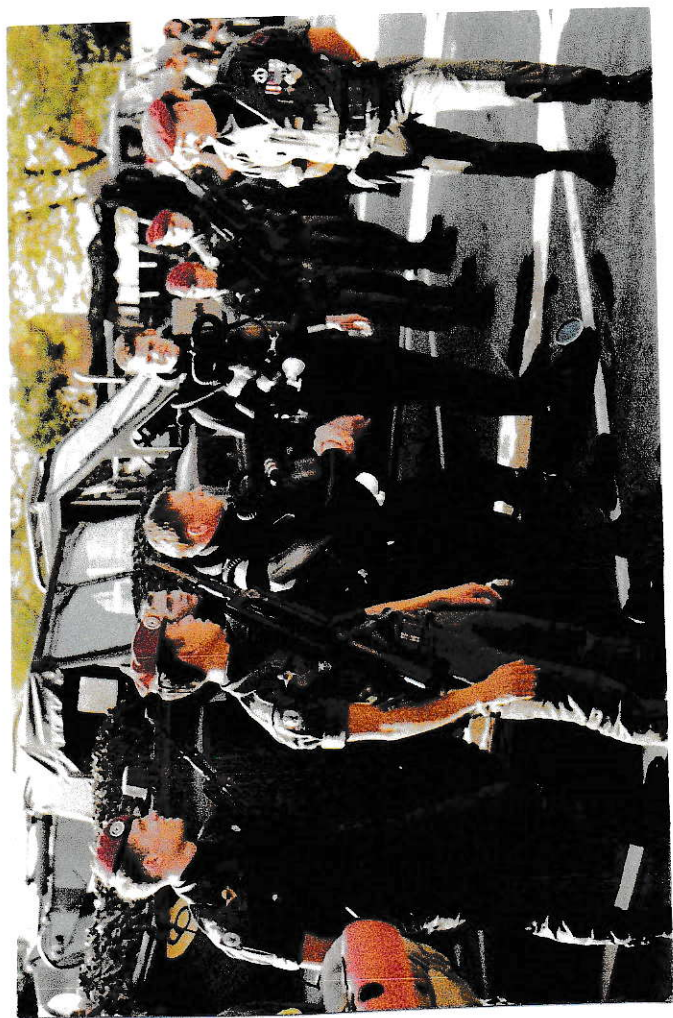
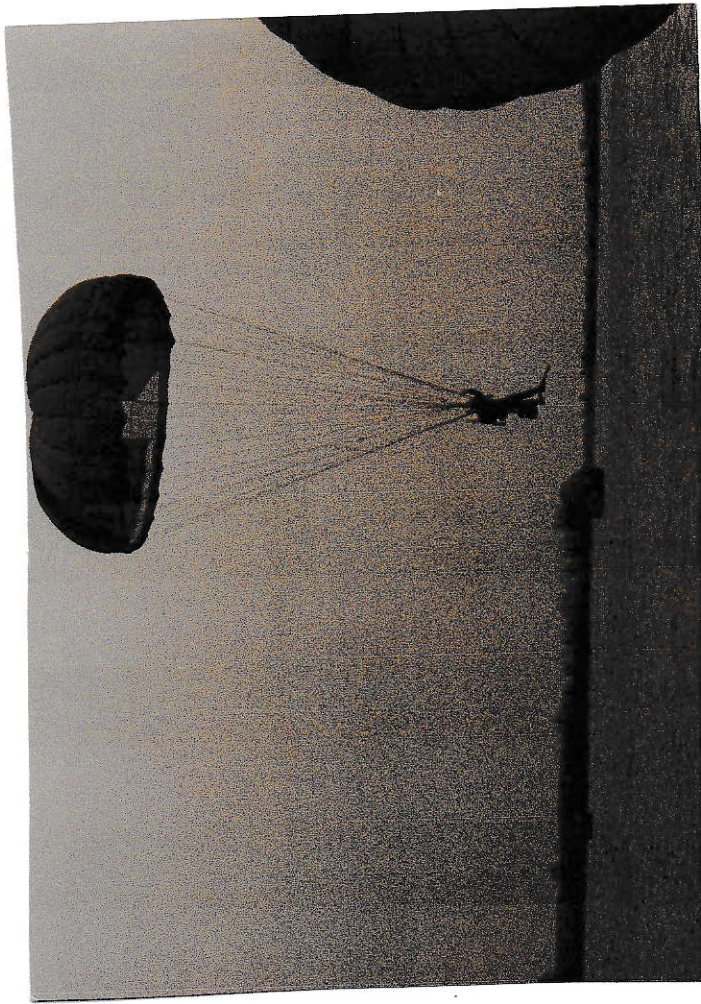


MEMOIRE
DU
CAPITAINE CHIZELLE



17^e REGIMENT DU GENIE PARACHUTISTE

-1985-



Officier de réserve servant en situation d'activité depuis le 1er juin 1975, j'ai été affecté à l'Ecole de Plongée de l'Armée de Terre à compter de cette date pour suivre la formation " Spécialiste d'Aide au Franchissement ".

Successivement stagiaire, moniteur de plongée et officier instruction, j'ai servi à l'EPAT jusqu'en 1983, date à laquelle j'ai été affecté au 17ème Régiment du Génie Parachutiste comme Chef du Détachement d'Intervention Nautique.

Nanti de dix années d'expérience en matière de plongée militaire, acquises en école, durant le cours Nageur de Combat à la Marine Nationale et en unité opérationnelle, je propose ce mémoire sur les " Plongeurs d'Intervention Offensive ".

SPECIALISTES

D'AIDE AU FRANCHISSEMENT

~ L'INTERVENTION OFFENSIVE ~

SOMMAIRE

- 1 .Historique**
- 2 .Emploi**
- 3 .Formation d'entretien et de perfectionnement dans les corps**
- 4 .Organisation d'un Détachement**
- 5 .Conclusion**

chapitre 1

~HISTORIQUE~

A partir de 1978 et après une période de montée en puissance des plongeurs dans l'Armée de Terre, il apparait que :

D'une part, les Spécialistes d'Aide au Franchissement ne sont pas en mesure d'assurer certaines de leurs missions et en particulier dans les domaines suivants :

- Aide au Franchissement

- Reconnaissances discrètes aquatiques des berges
- Reconnaissances systématiques et discrètes le long des cours d'eau, à la nage ou en embarcation
- Couverture des flancs de coupure par minage
- Neutralisation de mines dérivantes et de corps flottants piégés
- Opposition aux actions des plongeurs de l'adversaire lors de l'exécution des franchissements
- Aide au débarquement

- Missions de commandos

- Attaque des moyens de franchissement de l'adversaire
- Neutralisation des dispositifs de destruction préparés par l'adversaire
- Destruction d'infrastructures fluviales

- Missions diverses

- Toute mission qui impose une durée de travail longue sans interruption. (limite de l'appareil de plongée à l'air)

D'autre part, à cette époque et dans ce domaine de responsabilité, l'Armée de Terre ne dispose d'aucune unité apte à remplir ces missions.

En effet, ce type d'unité doit satisfaire à un certain nombre de critères :

- Etre habituée à travailler en eau froide, trouble et avec courant.
- Connaître la mise en oeuvre et avoir l'expérience pratique des engins blindés et des moyens de franchissement.
- Avoir une parfaite connaissance de l'évolution en site aquatique (natation, travaux, plongée ...)
- Avoir une très grande mobilité de façon à pouvoir intervenir sur n'importe quel site. (terre, air, mer)
- Pouvoir se déplacer discrètement par petits groupes.
- Connaître parfaitement les voies fluviales intérieures et leurs infrastructures.
- Etre capable d'intervenir en façade maritime.

Afin de pallier cette insuffisance, l'Armée de Terre décide de donner une nouvelle qualification à certaines unités d'Aide au Franchissement :

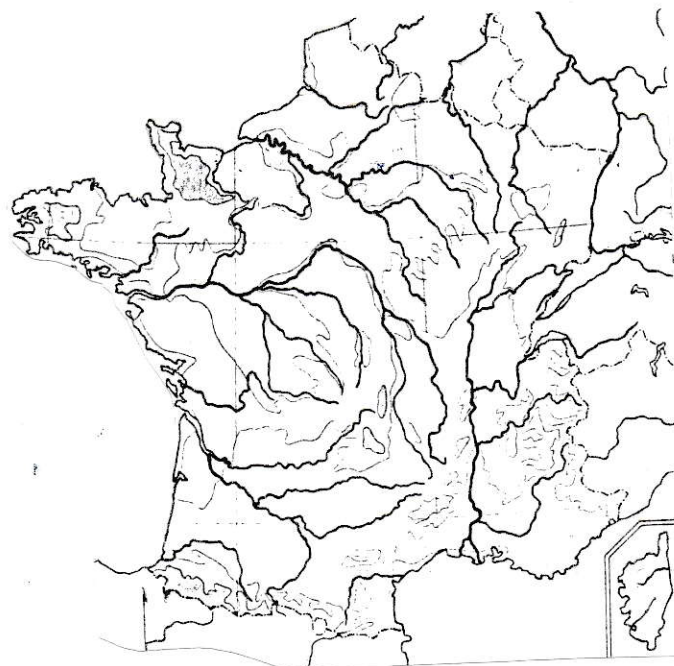
" L'INTERVENTION OFFENSIVE "

chapitre 2

~ EMPLOI ~

- NOTIONS D'HYDROGRAPHIE
- RENSEIGNEMENT
- FRANCHISSEMENT
- DESTRUCTION

21 - NOTIONS D'HYDROGRAPHIE



Une analyse rapide permet de constater que le réseau hydrographique français, représente :

*** En matière de franchissement :**

- une coupure de 10 mètres tous les 25 kms
- une coupure de 50 mètres tous les 50 kms
- une coupure de 100 mètres tous les 100 kms
- 18970 kms de fleuves et rivières

*** En matière d'économie :**

- 3908 kms de fleuves navigables
- 4660 kms de canaux
- 104 ponts canaux et 12 canaux souterrains
- 6340 bateaux de commerce
- 187710 ha de plans d'eau
- des centrales nucléaires et hydroélectriques

.../...

A titre d'exemple, en 1977, 91195 milliers de tonnes de marchandises ont été transportées par voies fluviales. La plus grande partie de l'électricité consommée en France provient d'installations fluviales.

Ces éléments autorisent à penser qu'en temps de conflit, les plongeurs auront un rôle important à jouer :

* Dans une phase défensive

- Utilisation des coupures naturelles et artificielles pour ralentir la progression de l'ennemi.
- Protection de notre potentiel économique en préservant nos installations fluviales de toutes actions de sabotage ou de terrorisme menées par des plongeurs adverses.

* Dans une phase offensive

- Guidage des unités dans une zone définie par le commandement pour les faire franchir le plus rapidement possible.
- Actions de sabotage contre les installations fluviales adverses afin de les affaiblir économiquement ou de paralyser certains de leurs circuits logistiques.

Dans tous les cas, les actions conduites par les plongeurs sont discrètes, créent la surprise et peuvent être effectuées par tous les temps. Ceux-ci utilisent la voie fluviale comme moyen d'infiltration, de transport de matériels et d'exfiltration.

Les domaines privilégiés de ces spécialistes sont :

Le RENSEIGNEMENT

Le FRANCHISSEMENT

La DESTRUCTION

Quel que soit le type d'action mené, le processus reste identique.

- Mise en place
- Approche
- Progression aquatique
- Action
- Transmission du renseignement
- Exfiltration
- Récupération

22 - RENSEIGNEMENT

Pour une mission de recherche de renseignements qui nécessite une période d'observation non définie, en zone hostile, les plongeurs doivent posséder :

- Le matériel d'observation de nuit
- le matériel et l'équipement nécessaire pour survivre une semaine sans secours extérieur.

Méthode de mise en place	<ul style="list-style-type: none">- parachutage- hélicoptage- par véhicule- par voie maritime
Lieu de mise en place	<ul style="list-style-type: none">- en zone ami- sur les arrières de l'ennemi- directement sur la coupure- en mer
Approche	<ul style="list-style-type: none">- à pieds- en véhicules- en lohrs- par bateau- véhiculé ou guidé par un partisan
Récupération du matériel	<ul style="list-style-type: none">- en cache- sur l'homme dès le départ
Progression aquatique	<ul style="list-style-type: none">- en zodiac- en kayak- en natation- en plongée
Transmission du renseignement	<ul style="list-style-type: none">- directe en liaison MA - MF- par l'intermédiaire d'une station relai- à l'issue de la mission- par l'intermédiaire de contacts

<p style="text-align: center;">Nature du renseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - compte-rendu en vue d'une destruction - points de franchissement - zone de poser pour aéronef - zone de parachutage - zone de largage de matériels - plage en vue d'un débarquement - situation personnels ennemis - situation matériels ennemis - mouvement ennemis - infrastructures existantes (barrages, écluses, digues, oléoducs, gazoducs...) - port fluvial
<p style="text-align: center;">Exfiltration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - par voie fluviale - par voie terrestre après destruction du matériel - par voie maritime
<p style="text-align: center;">Récupération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en zone amie - par hélicoptère en zone ennemie - par partisan

23 - FRANCHISSEMENT

Pour une mission de ce type, les plongeurs interviennent 24 H ou 48 H avant la grande unité qui franchit. Par conséquent, ceux-ci ne sont pas totalement isolés. En outre ils doivent rester en contact radio permanent avec leur unité de rattachement sous peine de perturber la progression de la manœuvre.

Mise en place Approche Récupération matériel Progression aquatique Transmission du sens.	Voir paragraphe précédent
Action	<ul style="list-style-type: none">- recherche de points de franchissement- aménagement sommaire des accès- guidage des unités- aide au franchissement (si difficulté)- déminage des zones de contact aquatiques- opposition aux actions des plongeurs adverses- dégagement des obstacles flottants et dérivants susceptibles de gêner le franchissement- minage des points de franchissement susceptibles d'être utilisés par l'adversaire- reconnaissance de plage et aide au débarquement- aide au maintien de la continuité du franchissement
Exfiltration Récupération	Voir paragraphe précédent

24 - DESTRUCTION

Pour ce type de mission de commandos, les plongeurs doivent connaître parfaitement l'objectif avant de partir, afin de n'emporter que le matériel nécessaire.

Une mission de ce style doit être rapide et exclure toute improvisation.

Mise en place Approche Récupération matériel Progression aquatique Transmission du renseignement.	Voir paragraphe précédent
Action	<ul style="list-style-type: none">- moyens de franchissement de l'adversaire- infrastructures fluviales (barrage , écluse , usine hydroélectrique, centrale nucléaire, oléoduc, gazoduc, pont , canal ...)- bateaux de commerce (produits agricoles, denrées alimentaires, combustibles minéraux solides, produits pétroliers...)- objectifs terrestres- entrées de ports fluviaux- pose ou neutralisation de dispositifs de destruction dans les réseaux souterrains immergés
Exfiltration Récupération	Voir paragraphe précédent

chapitre 3

FORMATION D'ENTRETIEN ET DE PERFECTIONNEMENT

DANS LES CORPS

- MAINTIEN EN CONDITION PHYSIQUE
- INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE
- INSTRUCTION SPÉCIFIQUE PLONGÉE
- SAVOIR-FAIRE
- PROGRAMME ANNUEL TYPE
- PROGRAMME MENSUEL TYPE
- QUALIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES INDISPENSABLES

Formés à l'Ecole de Plongée de l'Armée de Terre, les Plongeurs d'Intervention Offensive y acquièrent les techniques de plongée à l'oxygène ainsi que les notions élémentaires correspondantes aux missions définies par l'Etat Major de l'Armée de Terre.

Afin de maintenir le niveau opérationnel des plongeurs en corps de troupes, ceux-ci doivent effectuer un certain nombre d'exercices propres à leur spécialité.

31 - MAINTIEN EN CONDITION PHYSIQUE

Il repose sur l'exécution quotidienne du sport, faisant alterner : parcours naturel, piscine, musculation, natation, en site naturel, athlétisme, sports collectifs, cross et marche commando.

Il est à souligner que la plongée ne constitue pas en elle-même un entraînement propre à développer les qualités physiques mais que le maintien en condition est le seul garant contre un accident éventuel.

32 - INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE

Une instruction approfondie doit être menée dans les domaines suivants :

- topographie
- transmissions
- explosifs
- tir en site aquatique
- minage, déminage
- renseignement
- étude sur les ouvrages fluviaux
- emploi de la 3^e dimension, saut sur plan d'eau
- reconnaissance tactique d'objectifs ou de points de franchissement

.../...

- préparation aux missions offensives
- techniques guérillas
- rappel et escalade
- exercice avec A.L.A.T.

33 - INSTRUCTION SPÉCIFIQUE PLONGÉE

Une instruction complémentaire de plongeur comprenant au moins chaque trimestre :

- 6 plongées à l'air
- 3 épreuves de natation longue durée avec charge
- 6 plongées avec appareils à circuit fermé
- 3 exercices de mise en caisson et d'évacuation d'un accidenté

Une étude approfondie a permis d'inventorier tous les savoir-faire indispensables aux Plongeurs d'Intervention Offensive et d'établir un programme d'instruction annuel et mensuel.

Cette étude tient compte, des renseignements tirés pendant deux ans en unité opérationnelle, des missions et normes d'instruction imposées par le TTA 755 édition 1984.

34. Savoir ~ Faire

MISSION	PHASES SUCCESSIVES	SAVOIR FAIRE ELEMENTAIRES	CEPAT	17° RGP	OBSERVATION
1) DESTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES MOYENS DE FRANCHISSEMENT ADVERSES	11 - <u>MISE EN PLACE</u>	11 A - <u>MOYENS AUTONOMES-NATATION ET PLONGEE</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Utilisation des équipements de plongée. * Aptitude à la natation dans des conditions difficiles (froid, durée) * Lecture de cartes * Orientation subaquatique * Transport de charges par flottaison * Progression avec discrétion. 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X 	<ul style="list-style-type: none"> X X X X X X 	
		11 B - <u>FLOTTEURS - VEGETTES</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Navigation moteur pagaie * Equipement des embarcations * Largage et récupération 	<ul style="list-style-type: none"> X X X 	<ul style="list-style-type: none"> X X X 	
		11 C - <u>HELICOPTERE</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Montée et descente rapide * Hélictreuillage * Descente en rappel 	<ul style="list-style-type: none"> X X X 	<ul style="list-style-type: none"> X X X 	
		11 D - <u>AVION</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Saut avec équipement * Saut sur plan d'eau avec matériel 			<ul style="list-style-type: none"> X X
		<ul style="list-style-type: none"> * Equipement et conditionnement des matériels. 			<ul style="list-style-type: none"> X
		11 E - <u>SOUS-MARIN</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Quitter un S.M. en surface * Quitter un S.M. par tube lance torpilles. 			<ul style="list-style-type: none"> X
		11 F - <u>KAYAK</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Equipement 			<ul style="list-style-type: none"> X

MISSION	PHASES SUCCESSIVES	SAVOIR FAIRE ELEMENTAIRES	CEPAT	17° RGP	OBSERVATION
	<u>12 - RECONNAISSANCE D'OBJECTIF EN SITE AQUATIQUE OU TERRESTRE</u>	<p>12 A - <u>PREPARATION SUR DOCUMENTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Lecture de cartes * Interprétation photos aériennes <p>12 B - <u>EVALUATION OPS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Choix de l'objectif, repérage des voies de pénétration, choix du M.A, calcul des charges. <p>12 C - <u>COMPTE RENDU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Transmission M.A - M.F * Etablissement de C.R. écrit 	X X	X X	
	<u>13 - ATTAQUE DES MOYENS FRANCHISSEMENT ENNEMI</u>	<p>13 A</p> <ul style="list-style-type: none"> * Connaissance du matériel ennemi * Approche lointaine * Approche finale immergée * Pose de charges en mines * Esquive discrète * Exfiltration * Récupération 	X X X X X X	X X X X X X	<p>1 exercice J+N/mois 2 jours préparation débriefing par mois.</p> <p>1 séance hebdomadaire.</p> <p>Stage rens. 17° R.G.P</p> <p>Exercice suite (12).</p>
	<u>14 - ACTIONS SUR LES ARRIERES</u>				
	- RECONNAISSANCES - DESTRUCTIONS D'OUVRAGES.	Voir (11) (12)			
		14 A - <u>DOSSIER D'OBJECTIF</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Etudes et préparation de dossier * Connaissances des D.M.P 	X	X X	Interne D.I.N En liaison avec INFRA et DDE
		14 B - <u>ATTAQUE</u>			
		<ul style="list-style-type: none"> * Confection de charges preformées * Mise en place de charges * Techniques d'escalades avec maté- 	X X X	X X X	Interne D.I.N Initiation CNEC

MISSION	PHASES SUCCESSIVES	SAVOIR FAIRE ELEMENTAIRES	CEPAT	17° RGP	OBSERVATION
2) NEUTRALISATION DES DISPOSITIFS DE DESTRUCTION	21 - <u>SUR LES ARRIERES EN-NEMI</u>				
	- NEUTRALISATION DE CHARGES	21 A - * Connaissance des systèmes ennemi * Repérage des charges * Neutralisation des dispositifs d'amorçage et des charges. * Neutralisation du personnel de surveillance * Etude des systèmes ennemi récupérés		X X X	Stage Rens. 17° R.G.P Stage Neutra. Marine Nationale en liaison avec GERER/17° R.G.P Présence dans le D.I.N de personnels ayant la qualification artificier-dépiéage du NEDEX.
	DEMINAGE	21 B * Connaissance des mines fluviales et marines étrangères. * Méthodes de pose * Détection, neutralisation, destruction.		X X X	En liaison avec GERER. Interne D.I.N
	22 - <u>EN RESEAU SOUTERRAIN</u>				
RECONNAISSANCE	22 A * Etudes de plans de construction et de circulations (égouts, galeries techniques, caves, parkings ...) * Choix de méthode d'investigation * Techniques de plongée spéléo. * Moyens d'intervention en site difficile. * Etablissement de C.R. photo		X X X X	En liaison avec DDE 1 plongée technique mensuelle.	
NEUTRALISATION	Voir (21 A).				

MISSION	PHASES SUCCESSIVES	SAVOIR FAIRE ELEMENTAIRES	CEPAT	17° RGP	OBSERVATION
3) AIDE AU FRAN- CHISSEMENT OU AU DEBARQUEMENT D'ELEMENTS MOTO- RISES OU BLINDES	31 - <u>RECONNAISSANCE POUR LA PLANIFICATION ET LA CONDUITE.</u>	31 A - <u>SECURITE ZONE LARGAGE</u> * Reconnaissance de zone * Balisage J+N * Sécurité * Récupération de matériels		X X X X	
	32 - <u>RECONNAISSANCE FACA- DE MARITIME.</u>	32 A - <u>RECONNAISSANCE DE PLAGES</u> 32 B - <u>RECO. BERGES ET ACCES</u> * Description des berges, évaluation de portance, calcul de pentes et devers, évaluation de travaux, rac- cordement réseaux routiers.		X X	
		32 C - <u>RECO. DES FONDS</u> * Nature, profil, portance * Repérage d'obstacles * Mesures de profondeurs * Mesures des courants etc ...		X X X X	
		32 D - <u>EVALUATION TECHNIQUE ET TACTIQUE</u> * Devis d'aménagement * Etude tactique * Rapport de reconnaissance * Etude des marées		X X X X	
	33 - <u>RECONNAISSANCE ZONES DE SAUT ET ZONES POSER.</u>	33 A - * Infiltration voie maritime * Recherche de zones * Transmission du Rens. * Balisage - Sécurité		X X X X	Présence de personnels qualifiés R.T.P.A Exercices SRAS-DIN-U.E 1 fois/an.

MISSION	PHASES SUCCESSIVES	SAVOIR FAIRE ELEMENTAIRES	CEPAT	17° RGP	OBSERVATION
	34 - <u>RECONNAISSANCES ZONES DE FRANCHISSEMENT</u>	34 A - <u>SAUT OPERATIONNEL AVEC CHARGE</u> * Récupération de matériel en caches * Déplacement en zone d'insécurité * Reconnaissances aquatiques * Transmissions M.A-M.F * Quidage - Jalonnement		X X X X X	Exercices régimentaire "AEROSOL"

35 - PROGRAMME ANUEL TYPE

MOIS	NATURE ET OBJECTIFS DE L'EXERCICE	Air	02
JANVIER	<p><u>Plongée en altitude - Plongée sous glace</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - accoutumance au froid - étude des tables de plongée en altitude - intervention en site difficile 	4	
FEVRIER	<p><u>Stage montagne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - oxygénation - technique commando diverses 		
MARS	<p><u>Stage plongée profonde</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - plongée jusqu'à 30 mètres - calcul de problèmes de plongée - exercices de sécurité - utilisation du caisson de recompression - plongée orientation à l'02 	6 1	1 6
AVRIL	<p><u>Raid kayak longue distance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - technique kayak avec équipements - passages de points difficiles (barrages, écluses...) - survie - étude des caches (BLM - BLV) - compte-rendus - transmission des renseignements - topographie 		4
MAI	<p><u>Exercice de franchissement régimentaire ou divisionnaire (1^o R.H.P.)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - parachutage - déplacement - reconnaissance de points de franchissement - transmission du renseignement - guidage des unités 		4

MOIS	NATURE ET OBJECTIFS DE L'EXERCICE	Air	02
JUIN	<u>Exercice en façade maritime</u> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place par bateau de la Marine Nationale - navigation en mer - reconnaissance de plage et du raccordement mer-réseau routier - récupération et infiltration de C.R.A.P. par voie maritime - aide au débarquement 	4	4
JUILLET	<u>Exercice aéroporté sur plan d'eau</u> <ul style="list-style-type: none"> - saut sur plan d'eau - largage de matériel sur plan d'eau - expérimentation nouveau matériel 	2	4
AOUT	<u>Intervention dans les réseaux souterrains</u> <ul style="list-style-type: none"> - étude des plans et réseaux - plongée spéléo - mise en place et recherche de dispositifs de destruction 	5	
SEPTEMBRE	<u>Exercice régimentaire ou divisionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> - attaque des moyens de franchissement de l'adversaire 		1
OCTOBRE	<u>Stage plongée profonde</u> <ul style="list-style-type: none"> - idem mois de MARS - relevage de corps immergés 	6	4
NOVEMBRE	<u>Exercice régimentaire ou divisionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> - recherche de renseignement 		3
DECEMBRE	<u>Exercice régimentaire ou divisionnaire</u> <ul style="list-style-type: none"> - destruction de l'infrastructure de l'adversaire <u>Stage plongée profonde</u>		2

36 - PROGRAMME MENSUEL

Semaine	Jour	Matin	Après-midi	Nuit	Air	02
1ère semaine	L					
	M	INSTRUCTION	MENSUELLE			
	M	EXERCICE	MAJEUR			
	J	SYNTHESE				
	V	TECHNIQUE	TACTIQUE			
2ème semaine	L	Sport	Trans SAUT			
	M	TIR	Rens Prép. Mat.			
	M	Plongée	Entretien Jour &	nuit		2
	J	Piscine Escalade	Escalade			
	V	Caisson de recomp.	Sports collectifs			
3ème semaine	L	Sport	Trans			
	M	TIR	Etude ouvrages fluviaux			
	M	Plongée	Entretien Jour &	nuit		2
	J	Plongée Piscine	Plongée spéléologique		2	
	V	Entraînement Kayac	Sports collectifs			
4ème semaine	L	Reco exercice fin semai. Trans				
	M	Plongée	Entretien		2	
	M	Piscine	Prép. exercice			
	J	Natation grande distance avec exercice synthèse		J + N		2
	V	Réintégration de briefing	Sports collectifs			

37 - QUALIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES INDISPENSABLES

- Stage NEDEX " Intervention " : 2 par commando
MOTIF : Missions de neutralisation de dispositifs de destruction
- Stage R.T.P.A. : 2 par commando
MOTIF : Missions de recherche de terrains de poser pour aéronef
- Stage CT1 Mines explosifs : 1 par commando
MOTIF : Missions de minage et déminage
confection de charges explosives
- Stage TAP 6611 : Tous les sous-officiers
MOTIF : Connaissances des techniques TAP
Inspection au sol avant embarquement
- Stage moniteur commando : 2 par commando
MOTIF : Connaissances des techniques commandos
- Stage Infirmier Réanimateur : 1 par commando
MOTIF : Aide au médecin pour :
 - Utilisation de l'ambulance de réanimation
 - Mise en caisson de recompression
 - Intervention de 1ère urgence en cas de noyade ou de blessure
- Stage Chuteurs Opérationnels : Tous les personnels
à moyens termes (3 à 4 ans)
MOTIF : Utilisation de parachutes performants avec charges pour arriver le plus près possible de la coupure ou directement sur la coupure.

chapitre 4

~ ORGANISATION D'UN DETACHEMENT ~

Le T.E.D. actuel, conçu à partir des qualifications et des moyens mis en place en 1979 ne tient pas compte, de l'évolution du Détachement depuis la mise en place des missions offensives et des contraintes imposées par la plongée à l'oxygène.

Un Détachement de Plongeurs d'INTERVENTION OFFENSIVE pourrait être organisé de la façon suivante :

1 Cellule Commandement

- Réception, transmission et coordination des ordres
- Préparation des exercices
- Coordination de l'instruction
- Expérimentation

nota : cette cellule est rattachée à l'Etat Major du corps en temps de paix.

2 Commandos Intervention Offensive

- Exécution des missions offensives

1 Cellule Travaux Subaquatiques - Intervention

Offensive - Soutien

- Travaux subaquatiques
- Instruction des équipages en vue d'un franchissement
- Sécurité lors des franchissements amphibies
- Renfort I.O.

T . E . D . S O U H A I T A B L E

Cell.	Emploi	Qualifications	Grade	Nb
Cdt	- Chef de Détachement	- DP IO-TS	OSB	1
	- Sous-officier administratif - Trans	- CT1 SAF CTE Trans	SSB	1
	- Conducteur plongeur	- CTE SAF SP Cond.	MDR	2
Commando IO	- Chef de commando	- DP IO , Mon. commando	OSB	1
	- Chef d'équipe	- CT1 SAF , IO, nedex, 6611	SSB	1
	- Chef d'équipe	- CT1 SAF , IO, nedex	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, mon. commando	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, CT1 minex, RTPA	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, CTE Trans	CCH	1
	- Cond. PL, Infirmier	- CTE santé, CP Cond.	CPL	1
	- Cond. PL, Plongeur	- CP Cond., CTE SAF	CPL	1
Commando IO	- Chef de commando	- DP IO, Mon. commando	SSB	1
	- Chef d'équipe	- CT1 SAF , IO, nedex, 661	SSB	1
	- Chef d'équipe	- CT1 SAF , IO, nedex	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, mon. commando	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, CT1 minex, RTPA	CCH	1
	- Plongeur int. off.	- IO, CTE Trans.	CCH	1
	- Cond. PL, Infirmier	- CTE santé, CP Cond.	CPL	1
	- Cond. PL, Plongeur	- CP Cond., CTE SAF	CPL	1
TS - IO - Soutien	- Chef de groupe	- DP SAF-TS	SSP	1
	- Chef d'équipe	- CT1 SAF , IO, TS	CCH	1
	- Plongeur	- CTE SAF , IO, TS	CPL	1
	- Chef d'équipe TS	- CTE SAF , TS	SSB	1
	- Plongeur	- CTE SAF , TS	CPL	1
	- Conducteur SPL	- CP SPL	MRD	2
	- Conducteur Infirmier	- CP Cond., CTE santé	MDR	1
		Effectif total :		
		2 Off. 6 Sous-Off. 20 Mdr		

chapitre 5

- CONCLUSION -

Domaine d'action nouveau dans l'Armée de Terre, l'Intervention Offensive est dans une période de montée en puissance.

Les détachements seront opérationnels lorsqu'ils seront en mesure de :

- **ASSURER** les missions ponctuelles ou planifiées par l'Etat Major de l'Armée de Terre
- **SUIVRE UN PROGRAMME D'INSTRUCTION** cohérent et conforme au règlement (TTA 755 - paragraphe 36 & 36 du présent mémoire)
- **FORMER** ses personnels par l'intermédiaire de stages complémentaires (& 37)
- **D'ENTRETENIR** son matériel

Afin d'atteindre cet objectif, il est nécessaire que ces détachements disposent d'un certain nombre de moyens et d'un soutien total du commandement :

- **Effectif suffisant** (voir & 4) : Prévoir 40 % d'absentéisme (stages, services etc...)
- **Détachement appartenant impérativement à une unité TAP** (réalisation de toutes les séquences aéroportées, stages TAP ...)
- **Directeur de plongée Chef de Détachement aux ordres directs du Chef de Corps**
Seul personnel compétent, et responsable en cas d'accident.
- **Politique d'emploi définie chaque année**
Instruction
Manoeuvres
Emploi et formation des personnels

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

« MARINE »

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

CERTIFICAT DE NAGEUR DE COMBAT

Les soussignés, Membres de la Commission) d'instruction (1) de L'ÉCOLE DE PLONGÉE certifient que le (2)
d'examen

LT CHIZELLE Patrick Matricule : 154 06 420 71 203

né à Le Coteau, le 12 / 06 / 54, a justifié devant eux de l'instruction théorique et
pratique nécessaire pour obtenir le certificat de NAGEUR DE COMBAT N° 587 et être admis à servir en
cette qualité.

Fait à Saint-Mandrier, le 30 / 06 1978

Le Président de la Commission

Les Membres de la Commission,

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Grade, nom et prénoms.

